Adjoint Chef de brigade Police municipale - Nuit (H/F)

https://recrutement.ville-clichy.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1616&id_origin=0

Mise à jour	15-06-2026
Référence	28077/V092260812000268001
Service	POLICE MUNICIPALE
Localisation	Île-de-France
Contrat	Titulaire

Expérience	1 à 3 ans
Secteur	POLICE MUNICIPALE ET SURVEILLANCE DE L\'ESPACE PUBLIC
Disponibilité	3 mois
Statut	Fonctionnaire ou lauréat de concours
Fonction	ZB04 Chef d'équipe
Filière	Police Municipale
Catégorie	C
Cadre d'emploi	Agents de police municipale
Grade	-

Contexte et définition du poste

Ville de 64000 habitants, à proximité immédiate de Paris, idéalement desservie en transports en commun, Clichy est membre du Territoire Boucle Nord de Seine et de la Métropole du Grand Paris.
Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, avec la possibilité de pratiquer votre métier dans toutes ses missions dévolues?
Rejoignez nous!

Sous l'autorité du Chef de Brigade d'intervention, il veille à la gestion et à l'organisation de la brigade d'intervention placée sous son autorité, il veille au respect et à l'application des consignes et des directives émanant de la direction, il contrôle et soutient l'activité des agents sur la voie publique, il veille au respect de la hiérarchie et des ordres donnés, il élabore les bilans mensuels d'activité de la brigade placée sous son autorité, il veille au maintien du niveau des connaissances professionnelles des agents (juridique, technique et pratique) et il assure les missions de police municipale.

Missions :

1 - Gestion et organisation de la brigade d'intervention placée sous son autorité

- Répartir et planifier les activités des policiers placés sous son autorité en suivant les consignes établies ;
- Diriger, animer et coordonner sur le terrain les policiers municipaux de son unité ;
- Assurer la liaison et coordonner la communication entre policiers municipaux, au sein de la chaine de commandement et avec les autres intervenants ;
- Animer quotidiennement des briefings et débriefing avec votre équipe ;
- Participer et encadrer les effectifs dans le cadre des patrouilles et interventions ;
- Transmettre les consignes de service à la relève et notamment aux autres Chefs de brigade ;
- Faire le lien entre le responsable opérationnel ainsi que les adjoints et les agents ;
- Rendre compte quotidiennement de vos activités auprès de la hiérarchie et reporter toute information utile ;
- Gérer, s'assurer du suivi du matériel ainsi que l'armement de la brigade et en recenser les besoins.

2. Contrôle et suivi de l'activité des agents sur la voie publique

- Veiller au maintien de la condition physique du niveau des connaissances professionnelles de ses agents
- S'assurer de la mise en œuvre des arrêtés de police du Maire sur le territoire communal.
- Contrôler l'élaboration des écrits consécutifs aux interventions de ses agents
- Respecter et faire appliquer les consignes et les directives émanant du responsable opérationnel et ses adjoints.

- Recueillir des renseignements, et les transmettre à la hiérarchie.
- Réguler les éventuels conflits et évaluer les agents placés sous son autorité

NOS ATOUTS :

Locaux de l'hôtel de police neufs (livrés en avril 2023)
Flotte neuve d'engins roulants
Centre de Supervision Urbain à la pointe de la technologie

LES HORAIRES :

Service du soir : 14h00 – 02h00 (15h00 – 03h00 en période estivale).
Petite et Grande Semaine.

Profil recherché

1. Savoirs :
- Connaissances des pouvoirs de police du Maire et de la réglementation.
- Connaître les prérogatives du policier municipal et son cadre juridique
- Connaître les gestes techniques professionnels et d'intervention

2. Savoirs faire :
- Être autonome et polyvalent
- Aptitude au commandement
- Sens du travail en équipe et de l'organisation
- Maitrise des outils informatiques et des moyens de communication (radio, TPH…)
- Bonne capacité rédactionnelle et un esprit de synthèse
- Savoir rendre compte à l'oral et à l'écrit
- Capacités d'analyse, d'observation et d'anticipation
- Savoir transmettre des consignes et des informations
- Aptitude à travailler en transversalité avec les autres services de la mairie (voirie, etc...) et les services extérieurs (État : police nationale, etc...)
- Réactivité et gestion des situations d'urgence et pouvant présenter un danger

3. Qualités relationnelles exigées :
- Bonne présentation, bonne qualité relationnelle et d'adaptation
- Esprit d'équipe
- Discrétion, maitrise de soi, comportement irréprochable en toute circonstance et en tout lieu, en tenue ou en civil (code de déontologie)
- Être à l'écoute des administrés en toute objectivité
- Respecter sa hiérarchie et les consignes données

Obligations réglementaires :

- Discrétion, probité, respect du secret professionnel et de la confidentialité

- Assermentation, agréments et formations obligatoires pour l'exercice de la profession